

Accélérer les réformes structurelles pour la transparence et redevabilité dans le secteur des industries extractives au Gabon



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (INDIVIDUELS, CABINETS DE CONSEILS, BUREAUX D'ETUDES, GROUPEMENTS CONSTITUES) POUR REALISER L'ETUDE DU SOUTIEN DES ENGAGEMENTS DE TRANSPARENCE DE LA PROPRIETE EFFECTIVE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPENING EXTRACTIVES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF AU GABON

- Septembre 2022-

Table des matières

1	Contexte	3
2	Objectifs et but de la mission	4
3	Étendue des services et tâches	5
4	Résultats attendus, livrables et calendrier	6
5	Compétences et qualifications	7
6	Soumission et processus d'évaluation des offres techniques et financières	8
7	Instructions pour soumettre les offres	8
8	Soutien administratif	8

1 Contexte

L'ITIE est une norme mondiale qui défend l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Sa mise en œuvre repose sur les principes fondamentaux de transparence et redevabilité. Si elle est bien mise en œuvre, elle peut contribuer à (i) promouvoir l'ouverture et la gestion transparente des richesses provenant des ressources naturelles, (ii) renforcer la gouvernance et éclairer le débat public et (iii) opérationnaliser les dimensions de la transparence (divulgence extractive, traçabilité extractive, gouvernance et réédition des comptes, amélioration de la gestion des paiements et revenus).

La Norme ITIE 2019 (Exigence 2.5) prévoit que tous les pays mettant en œuvre l'ITIE devront, à partir du premier janvier 2020, demander aux entreprises qui font une demande de licence ou de contrat pétrolier, gazier ou minier, de production ou d'exploration, ou y détiennent une participation directe de divulguer publiquement les informations relatives à la propriété effective et d'identifier les Personnes Politiquement Exposées (PPE). La Norme recommande également que les données sur la propriété effective soient rendues disponibles au moyen de registres publics. Elle exige en sus du Groupe Multipartite d'évaluer les éventuels mécanismes existants afin de s'assurer que les informations publiées sur la propriété effective sont fiables et garantissent la collaboration des entreprises quant à l'exactitude des informations fournies.

Sur un tout autre plan, la « Campagne ONE¹ » a révélé que les pays en développement enregistrent des pertes s'élevant à des milliards de dollars américains tous les ans en raison des transactions transfrontalières frauduleuses ou illégales, nombre d'entre elles concernant des entreprises dont la propriété n'est pas identifiée. Les récents scandales financiers tels que les Panama Papers, les Lux Leaks ou encore les Swiss Leaks ont également montré l'utilisation des sociétés écrans afin d'éloigner tout soupçon sur l'origine des fonds qui y transitent à des fins d'évasion fiscale.

La divulgation des bénéficiaires des sociétés extractives permet donc de connaître qui a accès à ces ressources et d'identifier les cas potentiels de conflits d'intérêts ou de corruption ainsi que les liaisons de dépendances qui peuvent révéler des risques de manipulation des prix de transfert². La divulgation des Bénéficiaires Effectifs (BE) conduit également à une meilleure sélection des opérateurs pour l'octroi des droits pétroliers et miniers en permettant de mieux reconnaître les vrais investisseurs des spéculateurs.

Au-delà de la conformité aux exigences de la Norme ITIE, la divulgation des données sur les bénéficiaires effectifs pourrait rendre plus effectifs les dispositifs en place en matière de lutte contre l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et les conflits d'intérêt en particulier, mais plus généralement les flux financiers illicites.

Pour accompagner de manière pratique les pays de mise en œuvre de l'ITIE, l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) a conjointement lancé le programme Opening Extractives (OE) avec la participation de Open Ownership pour améliorer la transparence de la propriété effective recherche.

¹ <https://www.one.org/us/blog/trillion-dollar-scandal-the-biggest-heist-youve-never-heard-of/>

² <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/prix-de-transfert/>

Ainsi, le Gabon qui a rejoint l'ITIE en octobre 2021, entend réaliser deux études dont la première sur porte l'étude sur la propriété réelle au Gabon et la seconde dont les présents termes de référence constituent le cahier des charges. Cette étude vise à soutenir les efforts de concrétisation de l'engagement du Gouvernement à améliorer la transparence de la propriété effective en participant au programme Opening Extractives. A terme, le pays devrait se doter d'un corpus juridique solide relatif à la législation et réglementation sur le Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE), registre public des bénéficiaires effectifs dans les industries extractives, sur la collecte et la publication des données sur les entreprises extractives, y compris le modèle de formulaire de déclaration.

Avec son retour à l'ITIE en octobre 2021, le Gabon pourra accélérer le processus d'opérationnalisation du registre des bénéficiaires effectifs pour une divulgation effective d'une part et consolider les avancées obtenues dans le cadre de l'arrêté existant sur la propriété effective des soumissionnaires dans marchés publics au Gabon d'autre part. D'où la nécessité de mener cette étude dont la supervision sera assurée le Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon, composante de pilotage du groupement d'intérêt public réorganisé par le décret n°0077/PR/MER du 22 mars 2022. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre de l'Economie et de la Relance et est doté de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie administrative et financière. Sa mission consiste à assurer la mise en œuvre et le suivi des principes, critères et exigences de la norme ITIE.

2 Objectifs et but de la mission

Au nom du gouvernement du Gabon et du Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon, le Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE Gabon recherche un consultant compétent et crédible, libre de tout conflit d'intérêts, pour réaliser la présente étude.

L'objectif de l'étude est de contribuer à l'accélération de la matérialisation de la propriété réelle pour une divulgation effective au Gabon afin d'avancer dans l'agenda sur la transparence au Gabon.

Les objectifs spécifiques de la mission consistent à :

- ✓ Réaliser l'étude de cadrage par le consultant Open Ownership ;
- ✓ Sensibiliser le public et les parties prenantes ;
- ✓ Renforcer les capacités et la coordination de l'apprentissage par les pairs ;
- ✓ Améliorer les systèmes de collecte et de divulgation des données ;
- ✓ Soutenir la coordination interinstitutionnelle, le GMP et les OSCs dans l'analyse et l'utilisation des données ;
- ✓ Proposer des recommandations générales et spécifiques intégrant les opportunités d'opérationnalisation de la propriété réelle au Gabon et organiser des actions de visibilité.

Il s'agira de soutenir le ministère de la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, le Groupe multipartite de l'ITIE Gabon, le secrétariat technique permanent et d'autres agences gouvernementales clés en facilitant les discussions politiques et en améliorant les divulgations de la propriété effective. L'objectif est d'aider les parties prenantes à renforcer leur capacité à collecter, divulguer et analyser les données sur la propriété effective et de promouvoir l'expérience gabonaise au profit d'autres pays de la sous-région de l'Afrique centrale mettant en œuvre l'ITIE.

3 Étendue des services et tâches

Le consultant devra entreprendre les tâches suivantes :

A. Soutien des acteurs institutionnels à la sensibilisation du public et autres parties prenantes à la propriété effective au Gabon

- (1) Organiser des ateliers de sensibilisation du grand public, des agences gouvernementales, des entreprises, des OSC et des médias à la propriété effective ;
- (2) Aider le Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption à rédiger la feuille de route pour participer à Opening Extractives et à mettre en place un cadre de planification, suivi, d'évaluation et d'apprentissage des pairs ;
- (3) Renforcer le soutien à la sensibilisation des entreprises pour les aider à comprendre les objectifs et les défis de la transparence des bénéficiaires effectifs ;
- (4) Identifier et opérationnaliser un site WEB pouvant permettre de communiquer efficacement sur les bénéficiaires effectifs.

B. Renforcement de capacités et coordination de l'apprentissage par les pairs

- (1) Organiser des séances de consultation avec les entreprises extractives sur le formulaire de déclaration des bénéficiaires effectifs, sur la base de la méthodologie de recherche d'Open Ownership sur les utilisateurs
- (2) Organiser un atelier de sensibilisation et de formation à destination des entreprises sur les exigences relatives à la propriété effective dans la norme ITIE et la législation nationale, incluant un appui au remplissage du formulaire
- (3) Organiser des activités d'apprentissage par les pairs/échange de bonnes pratiques avec d'autres pays Opening Extractives.

L'organisation comprendra la conceptualisation et la planification des événements en termes de logistique, de contenu, de résultats attendus, d'intervenants et de support en ligne

C. Améliorer les systèmes de collecte et de divulgation des données

- (1) En consultation avec Open Ownership, fournir une coordination et un soutien logistique pour l'assistance technique afin d'améliorer les formulaires de collecte de données existants en se basant sur les orientations de l'ITIE et d'Open Ownership, les notes d'orientations sur le remplissage des formulaires, ainsi que la revue de la législation et règlement le cas échéant ;
- (2) Avec le consultant technique d'Open Ownership, rédiger des recommandations/orientations écrites pour aider les intervenants à collecter les données, renforcer les capacités des personnels et apporter une assistance technique au Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption en matière de cadrage de l'étude Open Ownership.

D. Soutenir la coordination interinstitutionnelle, le GMP et les OSCs dans l'analyse et l'utilisation des données

- (1) Soutenir la coordination institutionnelle des ministères en charge de la bonne gouvernance, de la justice, du budget, de l'économie, du pétrole, des mines et du commerce pour étendre le champ d'application à toutes les entreprises ;
- (2) Soutenir le Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon dans le suivi et l'évaluation des activités du programme (plan de travail, rapport annuel d'avancement) et présenter les résultats ;
- (3) Formuler des recommandations au Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon sur la manière de lier la propriété effective aux priorités nationales telles que la lutte contre la corruption.
- (4) Soutenir le GMP et les OSC dans l'analyse et l'utilisation des données en collaboration avec le responsable Data engagement d'Open Ownership, organiser des ateliers avec les OSC, les médias, et autres acteurs pertinents sur l'utilisation des données (révéler les cas de corruption, les conflits d'intérêts, etc.) ;
- (5) Explorer l'opportunité de l'apprentissage par les pairs pour présenter des exemples concrets d'autres pays Opening extractives.

E. Proposer des recommandations générales et spécifiques intégrant les opportunités d'opérationnalisation de la propriété réelle au Gabon et organiser des actions de visibilité

- (1) Présenter l'expérience du Gabon en matière de cadre juridique et de registre de la propriété effective en mettant en valeur les meilleures pratiques par le biais de la rédaction d'un document interne ;
- (2) Soutenir l'ITIE pour une étude documentaire sur la propriété effective en Afrique francophone (état des lieux, meilleures pratiques) ;
- (3) Développer un plan pour faire du Gabon un des premiers partenaires actifs pouvant intégrer la plateforme régionale d'apprentissage sur la transparence de la propriété effective ;
- (4) Appuyer des activités d'échange entre pairs pour le programme Opening Extractives dans la région en s'inspirant des expériences de pays bien avancés (cas du Sénégal) et en se basant sur les besoins identifiés (ateliers, webinaires, conférences, formations) ;
- (5) Organiser des événements d'apprentissage par les pairs ;
- (6) Aider à la préparation des événements sur le terrain, y compris la conceptualisation et la planification des événements, en termes de logistique, de contenu, d'intervenants et de soutien en ligne ;
- (7) Organiser deux événements au cours de l'année 2023, sur les thèmes suivants, (1) Soutien des parties prenantes et base juridique, (2) Mise en place d'un registre des bénéficiaires effectifs et (3) Partage et vérification des données.

4 Résultats attendus, livrables et calendrier

Résultats

D'une manière globale, une avancée dans l'agenda sur la transparence en République du Gabon est opérée à travers l'accélération de la matérialisation de la propriété réelle pour une divulgation effective.

Spécifiquement :

- L'étude de cadrage est réalisée par Open Ownership ;
- La sensibiliser le public et des parties prenantes et le renforcement des capacités sont effectifs ;
- Les systèmes de collecte et de divulgation des données sont améliorés ;
- La coordination interinstitutionnelle, le GMP et les OSCs sont soutenus dans l'analyse et l'utilisation des données ;

- Des recommandations générales et spécifiques sont proposées et des actions de visibilité organisées.

Livrables principaux

- ✓ Un rapport de l'étude ;
- ✓ Un rapport résumé de l'étude en français et anglais ;

Livrables intermédiaires

- ✓ Une note méthodologique de l'étude ;
- ✓ Rapport de démarrage de la mission ;
- ✓ Comptes-rendus de réunions ;
- ✓ Rapport de consultation des parties prenantes ;
- ✓ Un rapport de formation des parties prenantes à l'utilisation des modèles ;
- ✓ Une présentation powerpoint pour la diffusion des résultats.

L'étude durera 06 mois. Elle sera réalisée du 05 janvier au 05 juillet 2023. Les principales étapes à suivre sont les suivantes ci-dessous.

Étapes	Livrables	Echéances
(0) démarrage de la mission	Compte-rendu de réunion	A préciser ultérieurement
(1) réaliser la revue documentaire	Note méthodologique Rapport de démarrage	A préciser
(2) organiser des réunions et consultations avec les différentes parties prenantes au niveau national et international	Rapport de consultation des parties prenantes	A préciser ultérieurement
(6) former les membres du Groupe Multipartite à l'utilisation des modèles	Rapport de formation	A préciser ultérieurement
(7) finaliser le rapport de l'étude et le rapport résumé	Rapports définitifs	A préciser ultérieurement
(8) présenter le rapport au Groupe Multipartite	Support powerpoint	A préciser ultérieurement

Le calendrier indicatif des paiements est le suivant :

[%]	Étapes	Livrables	Echéances
50 %	A la signature du contrat	21 jours après l'après l'approbation du rapport de démarrage	A préciser ultérieurement
50 %	Présentation du rapport au Groupe Multipartite	21 jours après l'après l'approbation des livrables principaux	A préciser ultérieurement

5 Compétences et qualifications

Les personnes présélectionnées seront évaluées sur la base des critères/exigences suivants :

- (1) Compréhension de l'espace de gouvernance et de transparence au Gabon, de la transparence des données, et des questions de gouvernance des ressources ;
- (2) Connaissance des industries extractives au Gabon ;

- (3) Expérience dans l'engagement et la coordination avec de multiples parties prenantes au Gabon et dans la facilitation d'engagements techniques de haut niveau, la conception d'événements et le renforcement des capacités ;
- (4) Compétences et expérience en matière de coordination, de gestion de projet et de rédaction technique ;
- (5) Expérience de postes similaires dans le passé ;
- (6) Expérience et la connaissance des outils de transparence de la propriété effective seraient un atout ;
- (7) Maîtrise du français et de l'anglais est requise.

Afin de garantir la qualité et l'indépendance de l'entreprise, le consultant doit, dans ses propositions techniques et financières, divulguer tout conflit d'intérêt potentiel ou réel, ainsi qu'un commentaire sur la manière de l'éviter.

La présence dans l'équipe de nationaux hautement qualifiés sera considérée comme un plus, lors de l'évaluation des offres.

6 Soumission et processus d'évaluation des offres techniques et financières

Offre Technique

Cf. informations section 6 de l'AMI publié

Offre Financière

Cf. informations section 7 de l'AMI publié

7 Instructions pour soumettre les offres

Les soumissionnaires intéressés devront adresser leurs propositions d'offres de services ainsi que tous les documents justificatifs y afférent. Ces offres devront être transmises au secrétariat technique permanent de l'ITIE sis au Quartier Batterie IV, Immeuble Bel Espace, derrière l'Ambassade du Togo, au plus tard le lundi 19 Décembre 2022 à 16h00 (heure de Libreville). Des informations supplémentaires pourront être obtenues auprès dudit service uniquement par échanges d'emails entre les 06 et 09 décembre 2022. Les propositions d'offres de services équilibrées en genre sont vivement encouragées.

Contractualisation : Un Contrat de Services sera signé directement avec le soumissionnaire retenu. Les propositions d'offres de services équilibrées en genre sont vivement encouragées.

8 Soutien administratif

Le secrétariat technique permanent du GI-ITIE Gabon mettra à la disposition du consultant la salle des réunions pour les différentes consultations réalisées au niveau national et facilitera la prise des rendez-vous entre le consultant et les parties prenantes. Quant au secrétariat international de l'ITIE, il facilitera les contacts entre le consultant et d'autres parties prenantes au niveau international et lui assurera un accès aisé aux ressources documentaires disponibles.